

LETTRE OUVERTE À MADAME LA MINISTRE DE LA CULTURE

Paris, le 30 novembre 2015

Le DNSPD de danse hip-hop : quels enjeux, quelle reconnaissance ?

Madame la Ministre,

La danse hip-hop a des similitudes avec la danse classique : elle est extrêmement technique et s'appuie sur de nombreux pas de base qui portent une histoire et donnent des repères à ses différentes gestuelles. La danse hip-hop est aussi une danse contemporaine, en ce sens qu'elle a pour principe fondateur et moteur la réinvention, la réappropriation du patrimoine culturel existant, le détournement des formes. Les danseurs hip-hop se réinventent chaque jour, ils font évoluer la danse et leur danse, en développant sans cesse de nouveaux mouvements, en créant de nouveaux styles de danse, en allant toujours plus loin dans la recherche d'un style unique et personnel. La danse hip-hop, grâce à cet esprit d'ouverture et de recherche, est en constante évolution et enrichit chaque jour son répertoire de nouveaux pas de base, de nouvelles gestuelles. Le danseur hip-hop est en perpétuelle recherche, il se différencie de tous les autres danseurs par sa manière d'exécuter les mouvements, de les conjuguer, de leur insuffler son propre style.

La danse hip-hop relève ainsi d'une certaine forme d'académisme (NDLR : « une Académie désignant aujourd'hui une assemblée de personnes élevées au rang d'érudits, de savants et d'artistes reconnus par leurs pairs dans leurs disciplines ; ces dites assemblées ayant pour rôle de promouvoir leurs disciplines, tout en veillant aux règles, codes et usages qui leur sont propres. »). Elle relève plus précisément d'une forme d'académisme qui par essence, prône l'évolution, la transformation, la réappropriation, et rejette l'imitation. Le geste hip-hop est habité, il naît d'instincts et de principes fondamentaux sans lesquels toute forme trop facilement reproduite n'est qu'enveloppe vide.

Peu importe la manière par laquelle on vient à la danse hip-hop. Lorsqu'on la pratique de manière assidue et poussée, en se confrontant à sa difficulté technique et à ses principes fondamentaux forts, on développe une grande sensibilité au mouvement, un goût de créer et de décliner, un besoin de développer la forme de la danse elle-même. Que l'on s'y consacre exclusivement ou que l'on ait en parallèle une pratique de la scène, les événements rassembleurs comme les entraînements, les battles ou les soirées, où la danse se pratique dans les cercles, sont des éléments fondateurs et moteurs dans l'accomplissement du danseur hip-hop. On y partage sa danse avec une communauté, on y improvise sur les rythmes d'un patrimoine musical riche et toujours grandissant, on s'y confronte à la nouveauté, on y acquiert et on y entretient la force de se dépasser, on s'y construit une identité. C'est sur ce terrain, dans ce terreau en perpétuelle évolution que vit une forme d'académisme implicite : les danseurs hip-hop se reconnaissent, savent pointer l'excellence et la nouveauté.

Tout comme pour la danse jazz, sous l'appellation généraliste de danse hip-hop se regroupent une vingtaine de styles de danse différents, tous issus de danses de club et puisant leur essence dans la musique. Break, popping, locking, house dance, hip-hop new style, hype, waacking, etc. sont des danses à part entière, des gestuelles bien spécifiques inspirées par des styles de musique différents, possédant chacune leur vocabulaire, leur énergie, leurs bases rythmiques, leurs principes propres et distincts. Ces différentes esthétiques sont nées, se sont développées – parfois en parallèle – et continuent à évoluer sur différents territoires, plus ou moins emblématiques, qui ont chacun apporté des éléments novateurs et des interprétations singulières ; chaque danseur hip-hop offre ainsi sa propre synthèse d'un héritage complexe. Mais même s'il connaît souvent quelques bases dans plusieurs de ces nombreuses esthétiques, il est généralement spécialiste d'une seule, ou, plus rarement, de plusieurs d'entre elles. Il lui est impossible de toutes les maîtriser techniquement, et encore moins de leur apporter sa propre touche, de leur donner vie. Car si c'est en intégrant idées et contraintes à sa danse que le danseur la fait évoluer, c'est en mettant en application les principes inhérents à sa discipline de prédilection qu'il déploie son propre style.

Grâce à des initiatives personnelles, à des soutiens du réseau de la danse contemporaine et à des soutiens institutionnels, la danse hip-hop française est aujourd'hui largement visible sur les scènes des théâtres. La diversité des auteurs qui la mettent à l'honneur reflète l'ampleur de l'intérêt qu'elle suscite auprès du public et des professionnels : nombre d'œuvres plébiscitées mettant en scène des danseurs hip-hop sont signées par des chorégraphes issus de la danse contemporaine, de la danse classique, des arts du cirque, des arts plastiques ou d'autres horizons. Car, dans son esprit d'ouverture et de recherche, la danse hip-hop se confronte volontiers à d'autres esthétiques et se prête de bon gré au jeu de la chorégraphie par des auteurs divers, sans discrimination.

L'œuvre chorégraphique, lorsqu'elle est visible largement, oriente la danse vers de nouveaux possibles. Par définition, le chorégraphe questionne, met en abîme, transforme la danse de l'interprète. Ainsi, la direction qu'il donne à son œuvre peut s'éloigner de la vision que l'interprète a de sa danse. Depuis les premiers pas de la danse hip-hop sur scène jusqu'à d'aujourd'hui, nombre d'œuvres, dont certaines nées de commandes, ont mis en avant une danse hip-hop hybride, mêlant des formes issues de mouvements hip-hop à d'autres gestuelles, juxtaposant différentes gestuelles hip-hop au sein d'une même phrase chorégraphique, ou encore animant telle gestuelle de l'énergie d'une autre. Méconnaissance par leurs auteurs des principes fondamentaux et de la diversité de la danse hip-hop, choix délibéré ou véritable démarche chorégraphique, tout un courant, toute une mode est née de cette approche de « mélange », d'hybridation entre les différentes gestuelles hip-hop, mettant sur le devant de la scène des chorégraphes, mais aussi des interprètes pour la plupart issus d'esthétiques autres que le hip-hop, ou déconnectés du terrain.

Ainsi, dans l'esprit du grand public s'est ancrée une représentation dualiste opposant les battles à la scène, et les danseurs « de battle » aux danseurs « de spectacle ». Pourtant, du fait que la danse se décline différemment dans ces deux cadres, beaucoup de

danseurs trouvent leur équilibre en investissant les deux. Les battles, qui se conjuguent dans les différents styles de danse hip-hop, mettent en avant la technicité, l'improvisation et une danse voulue brute et virtuose. De nombreux danseurs s'y dédient exclusivement ; un petit nombre d'entre eux vit de ce réseau qui, souvent lié à la transmission et notamment à la transmission à l'international, est porté en partie par des acteurs du terrain, en partie par des opérateurs culturels, en partie par des marques commerciales. Qu'ils évoluent en parallèle dans le milieu des battles ou non, nombre de danseurs hip-hop montent sur les plateaux avec la volonté de porter leur art et leur virtuosité à la connaissance du public, de s'associer à l'écriture de l'histoire de la danse hip-hop sur scène. Certains se heurtent dans leur démarche à un décalage important entre leur danse et celle qu'on leur demande de mettre en avant, ou celle qu'ils s'imaginent devoir mettre en avant. Parfois, au détriment de leur propre danse et personnalité, ou au détriment de l'originalité de leurs propositions sur scène.

La volonté du Ministère de la Culture, en proposant la mise en place d'un Diplôme National Supérieur Professionnel de Danseur (DNSPD) en danse hip-hop, est avant tout de donner une reconnaissance à la danse hip-hop. Cette perspective ouvre ainsi un débat sur la nature de la danse hip-hop à laquelle l'on souhaite donner une reconnaissance. Le DNSPD, diplôme homologué au niveau 2 de la certification professionnelle offrant la possibilité de la délivrance d'une licence universitaire et inscrit dans le dispositif européen d'enseignement supérieur, existe déjà en danse contemporaine, en danse classique et en danse jazz. Les étudiants, sélectionnés sur concours d'entrée, suivent un cursus de trois ans composé d'enseignements techniques et théoriques destiné à les rendre aussi aptes que possible à répondre aux exigences des chorégraphes. Les titulaires d'un DNSPD qui choisiraient de s'orienter par la suite vers un Diplôme d'Etat de professeur de danse sont ainsi dispensés de se soumettre à l'épreuve d'aptitude technique et bénéficient d'équivalences dans les unités de validation théoriques (formation musicale, anatomie-physiologie, histoire de la danse), leur laissant ainsi à valider la seule unité d'enseignement de pédagogie. Au cours du cursus du DNSP, les étudiants bénéficient de partenariats destinés à leur procurer une bonne connaissance du secteur professionnel et une visibilité accrue, facilitant ainsi l'insertion professionnelle. Plusieurs chorégraphes reconnus sont titulaires d'un DNSPD.

On peut se demander si c'est la danse hip-hop aujourd'hui la plus visible sur les plateaux qui sera mise à l'honneur au sein des enseignements du DNSPD de danse hip-hop, et cela au-delà de la question du répertoire, élément fondamental sur lequel s'appuient les enseignements dispensés dans les cursus des DNSPD de danse contemporaine, de danse classique et de danse jazz. En effet, à quelles exigences chorégraphiques le DNSPD de danse hip-hop devra-t-il préparer ses étudiants ? Même si elle a une importance cruciale, la question reste avant tout théorique, car, toutes esthétiques confondues, rares sont les chorégraphes qui recrutent leurs interprètes au regard de leurs diplômes.

En revanche, en danse hip-hop, nombreux sont les jeunes chorégraphes ou les chorégraphes en devenir qui pourraient bénéficier des atouts délivrés par une telle formation, car peu ont une bonne connaissance de l'histoire de la danse ou de la structuration du secteur culturel.

La danse hip-hop est un art encore jeune, dont la richesse, la diversité et la complexité ne demandent qu'à pouvoir s'exprimer sur les plateaux. Dans les débuts de la danse hip-hop sur scène, beaucoup de spectacles créés par des collectifs de danseurs hip-hop ou par des compagnies portées par des danseurs hip-hop ont marqué l'histoire. Quelques-uns de ces collectifs et de ces compagnies se sont inscrits dans la durée ; beaucoup n'existent plus aujourd'hui ou ont une visibilité et une activité très réduites. Au cours des quinze dernières années, parmi les auteurs ayant mis en scène de la danse hip-hop et ayant bénéficié d'une large visibilité, peu sont également des danseurs, et parmi eux, peu ont ou ont eu une pratique poussée de la danse hip-hop. Ainsi, la danse hip-hop aujourd'hui la plus visible sur les plateaux est rarement portée par des auteurs ayant une véritable connaissance de son académisme spécifique en perpétuelle évolution. A l'heure actuelle, toute une nouvelle génération de danseurs hip-hop forts d'une grande technicité, d'une approche mature de la danse et d'une présence remarquable sur le terrain, ont le désir d'investir l'espace de la scène avec leurs visions singulières, mais peinent à être identifiés et accompagnés. Ils développent pour la plupart leurs projets tout en vivant déjà de la danse, en étant interprètes ou intervenants artistiques dans des compagnies, en enseignant la danse dans des cadres divers. Ces artistes manquent de temps pour mener à bien leurs projets de création, de compagnie ou de recherche. Certains abandonnent rapidement face aux difficultés liées à la mise en place d'une structure ou à la recherche de moyens financiers. La plupart des compagnies portées par des danseurs hip-hop sont structurées de manière très fragile. Leurs spectacles sont montés et montrés dans des conditions qui ne leur permettent pas de présenter un travail fini représentatif de tout leur potentiel créatif.

Ces danseurs en mal d'accompagnement intégreront-ils le cursus du DNSPD ? Ceux qui ont une longue pratique de la danse hip-hop et représentent aujourd'hui l'excellence seront difficilement attirés par une telle formation ; ils y seront d'ailleurs probablement sollicités à titre d'enseignants. Ceux qui travaillent sans relâche à monter leur structure ou à faire vivre leurs projets n'auront probablement pas envie de faire marche arrière pour s'y dédier. Ceux qui concilient le travail d'interprètes, d'intervenants artistiques dans d'autres compagnies, ou d'enseignants, avec le montage de leurs propres projets, n'auront pas le temps de s'y consacrer.

Au-delà du seul principe de création d'un diplôme, il est aujourd'hui nécessaire de questionner plus avant l'accompagnement des danseurs hip-hop dans leurs démarches non seulement de formation et de recherche, mais aussi de création et de structuration.

En danse hip-hop, qui seront les artistes, les chorégraphes, les directeurs de Centres Chorégraphiques, les opérateurs culturels de demain ?...

Veillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression de mon profond respect.